

## **Discours de la ministre Aglukkaq à la réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique sur les réalisations du Canada pendant son mandat à la présidence du Conseil**

**Le 24 avril 2015 - Iqaluit, Nunavut**

### **Sous réserve de modifications**

Il est maintenant temps de passer au prochain point à l'ordre du jour. C'est avec plaisir que je décrirai les réalisations du Conseil de l'Arctique sous la présidence canadienne, ces deux dernières années.

En tant que Canadienne née et ayant grandi dans l'Arctique canadien, je suis fière que le Canada ait plaidé pour que les habitants du Nord figurent en tête des priorités du Conseil de l'Arctique.

Ceux qui vivent ici sont les mieux placés pour savoir comment survivre et s'épanouir dans l'Arctique — ce territoire où nous devons affronter un froid intense, des vents violents et l'obscurité pendant une grande partie de l'année.

Nous nous sommes adaptés à des changements sociaux, économiques et environnementaux rapides. Et nous dépendons encore largement de ce territoire, de ses cours d'eau et de sa faune pour notre subsistance.

Les peuples de l'Arctique sont de véritables spécialistes de la région, de sorte que nous devons tenir compte de leurs points de vue : nous n'avons pas d'autre choix. Ils apportent au Conseil un savoir important, qui se fonde sur leurs modes de vie traditionnels. Ils veulent aussi bénéficier des débouchés économiques qui s'offrent à eux.

Ce fut vraiment un grand honneur pour moi, en tant qu'Inuite, d'être la première Autochtone originaire de l'Arctique à présider le Conseil de l'Arctique.

Le profond attachement du Canada au Grand Nord et à son peuple fait partie de notre identité nationale. Le Canada est un pays arctique et nous en sommes fiers. Les liens qui nous unissent à cette région sont l'une des raisons pour lesquelles la présidence canadienne du Conseil s'est déroulée sous le thème « Le développement au service de la population du Nord ».

Au cours des deux dernières années, nous tous qui sommes réunis aujourd'hui avons agi dans des dossiers importants pour les 4 millions de personnes qui vivent dans l'Arctique — en plaçant leur intérêt et leur bien-être en tête des priorités du Conseil.

Permettez-moi de vous parler de certaines de ces réalisations.

Depuis de nombreuses années, il était question du rôle éventuel des milieux d'affaires dans le développement durable de l'Arctique. Or, sous la présidence canadienne, le Conseil a agi dans ce dossier en facilitant la création du Conseil économique de l'Arctique, ou CEA.

Ce nouvel organisme indépendant a été inauguré à Iqaluit en septembre 2014. Le CEA fournit un mécanisme par lequel les entreprises — petites et grandes — peuvent apprendre les unes des autres. Ses membres échangeront sur des pratiques exemplaires, des normes et des solutions novatrices visant à promouvoir un développement responsable dans l'Arctique.

De plus — et c'est là un ingrédient essentiel à sa réussite —, les peuples autochtones de l'Arctique sont bien représentés au sein du CEA. De cette façon, les habitants de la région pourront influencer sur les décisions qui touchent leurs collectivités et leur avenir.

Le Conseil s'est aussi attaché à promouvoir le développement économique durable du tourisme maritime dans la région. Grâce à ce travail, les habitants du Nord pourront tirer parti des débouchés économiques créés par le tourisme.

Par ailleurs, en plus de permettre au Conseil de franchir un nouveau cap dans son action en faveur du développement économique, nous avons attiré l'attention sur la question importante du bien-être mental.

De concert avec des collectivités et des professionnels de la santé de l'Arctique, nous nous sommes efforcés de trouver des approches efficaces et applicables à toute la région pour améliorer le bien-être mental. Et nous nous sommes assurés que ces approches tiennent compte de la culture, des valeurs et des réalités autochtones.

Les réalisations dans le cadre de ce projet ont été présentées lors du Symposium circumpolaire sur le bien-être mental, que j'ai présidé, ici même, à Iqaluit, le mois dernier.

La promotion du bien-être mental est l'une de mes priorités personnelles, de sorte que je compte poursuivre le travail en ce domaine avec tous mes homologues ministériels [du Conseil de l'Arctique] au cours des prochaines années.

De même, il apparaît de plus en plus évident que les connaissances scientifiques et l'élaboration des politiques se trouvent renforcées par la prise en compte du *quayimayatuqangit*, ou savoir traditionnel. La survie des peuples autochtones dans le rude climat arctique est attribuable, dans une large mesure, à leur connaissance du territoire, acquise pendant des millénaires.

Sous la présidence canadienne, le Conseil de l'Arctique a formulé des recommandations visant à prendre en compte plus systématiquement le savoir traditionnel et local dans son travail.

En collaboration avec les participants permanents [au Conseil de l'Arctique], nous avons aussi répertorié des pratiques exemplaires issues de toute la région, qui illustrent comment les modes de vie traditionnels des peuples autochtones de l'Arctique peuvent coexister avec les modes de vie modernes, de manière à favoriser des collectivités saines.

Il importe également que le Conseil poursuive son action en faveur de l'environnement.

Sous la présidence canadienne, le Conseil a joué un rôle de chef de file en s'attaquant aux polluants climatiques à courte durée de vie, tels que le méthane et le carbone noir.

L'action en ce domaine s'avérera importante à la fois pour la santé et le climat. L'objectif consiste à adopter un cadre d'action qui aidera tous les États de l'Arctique dans leurs efforts pour réduire ces polluants.

Nous avons aussi mis en place un portail Internet sur l'adaptation aux changements climatiques, pour que les habitants de l'Arctique puissent échanger de l'information et faire connaître les meilleures pratiques sur la façon de s'adapter à un climat en mutation.

De plus, nous avons élaboré un plan d'action global en vue de mettre en œuvre les recommandations découlant de l'Évaluation de la biodiversité dans l'Arctique menée par le Conseil, y compris un plan d'action visant à protéger les espèces prioritaires d'oiseaux migrateurs.

Et, étant donné la nécessité de protéger le milieu marin et les collectivités locales dans l'Arctique, à mesure que l'activité s'y intensifie, nous avons aussi mis en place un plan-cadre pour prévenir la pollution par les hydrocarbures.

En outre, le Conseil a pris des mesures pour rester efficace, pertinent et solide.

Il s'agissait de l'une des grandes priorités de la présidence canadienne.

Plus spécifiquement, nous avons veillé à ce que les organisations ayant le statut de participant permanent puissent mieux contribuer au travail du Conseil, en plus de mobiliser nos jeunes et d'aider le Secrétariat du Conseil de l'Arctique à entreprendre ses activités.

Nous avons aussi renforcé la transparence et l'obligation de rendre compte, notamment en créant l'Amarok : l'outil de suivi du Conseil de l'Arctique qui permettra aux habitants du Nord de mieux comprendre le rôle du Conseil de l'Arctique et l'obligera à rendre compte du respect de ses engagements.

Le mandat du Canada à la présidence se termine aujourd'hui, mais je suis convaincue d'une chose : pour que le progrès dans l'Arctique se poursuive, nous devons tenir compte de ses habitants dans nos futures décisions.

C'est pourquoi le Canada s'emploie à soutenir et à renforcer le Nord.

Nous devons continuer à soutenir le développement économique et social des habitants de l'Arctique, et à contribuer à la protection de leur environnement.

En établissant un équilibre entre ces priorités, nous pourrions améliorer les conditions de vie des habitants du Nord : leurs intérêts, leur bien-être et leur prospérité.

Maintenant que le deuxième cycle des mandats à la présidence s'est amorcé, j'aimerais que nous nous engagions tous, une nouvelle fois, à respecter les principes énoncés dans la Déclaration d'Ottawa [de 1996].

Réaffirmons notre attachement au bien-être des habitants de l'Arctique, à leur développement économique et social, ainsi qu'à la protection de l'environnement arctique.

Reconnaissons à nouveau l'importance du savoir traditionnel des peuples autochtones, y compris des sciences et des recherches arctiques, pour comprendre le monde circumpolaire.

Notre dévouement envers l'Arctique a aidé le Conseil à progresser, et nous a permis d'œuvrer au profit des habitants du Nord.

Nous poursuivrons notre travail afin de procurer des avantages concrets aux habitants de l'Arctique.

*Qujannamiik.* Je vous remercie.

### **Contacts**

Le Service des relations avec les médias  
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada  
343-203-7700

media@international.gc.ca

Suivez-nous sur Twitter : [@CanadaPE](#)

Aimez-nous sur Facebook : [Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada - MAECD](#)